



Comité Central (CSE C)
Des 21, 23, 24 et 30 janvier 2020
LA CGT VOUS INFORME

ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

Tréville, 1^{er} février 2020

NOUVELLE INSTANCE CSE C

Le Comité Social et Economique Central s'est donc mis en place le 22 janvier. Grace aux excellents résultats de la CGT dans les élections des CSE locaux en novembre, la CGT obtient 7 sièges sur 17 titulaires (+ 4 suppléants) dans ce nouveau comité central.

Élus CGT : **titulaires :** Antonio MARTINS-PINTO (Heudebouville) – Denis TAMBOUR (Pagny) – Georges COUSIN (Avion) – Matthieu VALOT (Bourges) – Alain RIVAS (Béziers) – Hassan BECHOUA (SQF) – Henri FAUVEAU (Reyrieux) – **suppléants :** Francis CARON (Chaulnes) – Thomas SAINT SERNIN (Béziers) – Terrence TEYA (Loriol) – Philippe CHAVANON (Rochefort DSC CGT), **RSC :** Thierry NUTTIN, (Loriol)



Malgré cette large majorité, aucun élu CGT n'a voulu prendre le secrétariat détenu par la CGT depuis 14 ans. Matthieu Valot (notre ancien RSC) a pris le poste de trésorier. C'est un élu CFDT d'Erbrée (seul candidat) qui est devenu secrétaire et un élu CGC de Tréville (également seul candidat) secrétaire adjoint.

Ont également été élus les membres des 5 commissions légales (dont la C2SCT) avec dans chacune d'elle, deux membres CGT.

PROJET CHAUFFEURS

C'est désormais officiel, les chauffeurs vont tous basculer dans le nouvel établissement de transport (ENTA). La CGT a bien tenté de raisonner les autres membres du CSE C sur le fait qu'il n'était pas possible de rendre un avis sur un projet ne contenant aucun élément chiffré. Peine perdue... C'est donc par 10 voix /17 que le CSE C a rendu son avis et l'accord a été signé dans la foulée par 4 OS /5.

La CGT a obtenu l'engagement de la direction de prévoir dans la négociation de l'avenant à l'intéressement ce printemps de neutraliser le surcote éventuel des ENTA dans le cout colis national afin d'éviter la même mésaventure que les deux dernières années avec les nouvelles bases mixtes.

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/et-surhttps://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>

STRATEGIE

Le cabinet Sécafi a présenté son rapport sur la stratégie en présence du DG qui a tenté contre toute logique de justifier les mauvais résultats du PTL. SECAFI rappelle que la logistique n'a jamais coûté aussi chère que cette année avec encore **60 millions d'euros de plus qu'en 2018. Une paille...** La CGT ne comprend toujours pas comment la direction du groupe peut encore maintenir sa confiance à cette politique complètement néfaste pour l'Entreprise dans son ensemble et donc également pour les salariés. Pourquoi notre direction ne tient-elle aucun compte de l'expérience des premières bases mixtes ? Pourquoi s'entêter à ne conserver qu'un seul quai alors qu'ouverture après ouverture, tout le monde s'en plaint. Les effectifs n'ont pas diminué sous l'effet du PTL, bien au contraire, il n'y a jamais eu autant de salariés à ITM LAI. Par contre, ce ne sont pas les mêmes emplois, des intérimaires ayant remplacé les anciens CDI. Le turn-over explose, la concurrence offrant des salaires bien plus attractifs (embauche de préparateurs à 2 000 € sur une base voisine de SQF). Outre les revendications salariales, la CGT a demandé une prime exceptionnelle de 1000 € pour compenser la perte sur l'intéressement.



La CGT s'inquiète pour l'avenir car l'objectif du groupe est de passer de 15 % à 20 % de parts de marché dans les 4 ans qui viennent. Ceci signifie qu'ITM va se positionner sur des reprises de magasins à des enseignes concurrentes en difficulté. Mais comment la logistique pourra-t-elle livrer 20 ou 25 % de colis en plus ? A moins de conserver nos anciennes bases...

PTL

Il est maintenant totalement évident que le calendrier du PTL 4 connaîtra un retard. Aucune nouvelle base n'ouvrira en 2020 ? La direction en est consciente et annoncera ces retards prochainement avec l'annonce du PTL 5. Pas de nouveau retard par contre en ce qui concerne les précédentes déclinaisons du PTL. L'automatisation d'Erbrée est montée en charge, les entretiens tripartites de Reyrieux sont toujours annoncés pour avril 2020, un an avant la fermeture définitive,...

SUBROGATION

Après des années de revendications, la subrogation est enfin de retour... L'accord QVT signé fin 2019 par toutes les OS se met donc en place au 1^{er} janvier et la mesure phare est donc la subrogation pour tous les arrêts de travail débutant en 2020. L'employeur va donc maintenir votre bulletin de salaire incluant les indemnités de la Sécurité Sociale qu'il se fera ensuite remboursé par cette dernière. Ceci vous évitera donc des écarts de salaire entre deux mois pouvant vous mettre en grande difficulté financière.

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/et-surhttps://www.facebook.com/CGT-ITM-LAI-538622733171774/>